

# **Appel à candidatures 2023**

## **UGA / Maison Française d'Oxford**

### **Aide à la mobilité internationale sortante des doctorant.es dans le cadre du projet GATES MACI**

#### **Contexte**

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de l'accord signé entre l'Université Grenoble Alpes et la Maison Française d'Oxford en octobre 2022.

Il a vocation à favoriser et soutenir la mobilité sortante des doctorant.e.s pour des séjours de deux semaines à deux mois dans le cadre de recherches doctorales en sciences humaines et sociales.

#### **Calendrier**

Les candidatures pour cet appel seront déposées au printemps 2023, selon l'échéancier suivant :

- Ouverture de l'appel à candidatures : **20 mars 2023**
- Date limite de réception des candidatures : **10 mai 2023**
- Période de mobilité éligible : **du 15 juin 2023 au 31 décembre 2023**

#### **Critères d'éligibilité**

Les critères d'éligibilité pour cet appel sont les suivants :

- L'inscription en doctorat à l'Université Grenoble Alpes doit être effective à la date de dépôt de candidature
- Le projet de mobilité de recherche devra être ancré dans les sciences humaines et sociales et/ou les humanités.
- La relation entre le projet de mobilité et le projet scientifique de la Maison Française d'Oxford devra être explicité (<https://www.mfo.ac.uk/research>).
- Dans un esprit de réciprocité, seront précisées :
  - Les modalités d'interaction envisagées avec l'équipe de la Maison Française d'Oxford au cours de la période de mobilité
  - Les modalités de restitution du travail de recherche à la communauté scientifique de l'Université Grenoble Alpes et de la Maison Française d'Oxford à l'issue de la mobilité
- Le budget fourni doit faire apparaître une aide au financement de la part du laboratoire de rattachement des candidat.e.s.
- Les candidat.e.s doivent justifier d'une très bonne maîtrise de la langue anglaise

Les séjours financés seront d'une durée minimale de 15 jours consécutifs et d'une durée n'excédant pas 60 jours consécutifs.

Les candidat.e.s sont invité.e.s à se renseigner sur les modalités d'entrée sur le territoire britannique, laquelle peut être soumise à l'obtention d'un visa.

#### **Montants attribués**

Les bourses allouées ont vocation à participer aux frais de mobilité.

Le financement couvre :

- Frais de voyage jusqu'à **150 euros** pour l'aller-retour Grenoble-Oxford

- Frais de séjour : **100 euros** par jour, pour **un montant maximum de 6000 euros**.

### **Modalités de candidature**

Compléter le dossier de candidature et le soumettre pour avis et signature

- Au directeur.trice de thèse, de laboratoire et de l'École doctorale concernée

Réunir les pièces ci-dessous en un fichier PDF unique :

- Le formulaire de candidature dûment rempli
- Un CV n'excédant pas deux pages
- Une lettre de recommandation (hors directeur / directrice de thèse)
- Un justificatif de situation de handicap, le cas échéant

### **Sélection**

Seuls seront admis au processus de sélection les dossiers de candidature complets et ayant été soumis avant la date butoir du **10 mai 2023**. Après vérification de la complétude des dossiers soumis, un jury procédera à la sélection des candidatures et à l'attribution des bourses de mobilité, selon les critères suivants :

- Excellence scientifique
- Pertinence de la mobilité
- Adéquation du projet de mobilité avec le projet scientifique de la Maison Française d'Oxford

Pour toute question relative aux modalités de candidature et aux critères d'éligibilité, merci de contacter :

[stephane.sadoux@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:stephane.sadoux@univ-grenoble-alpes.fr)

et

[caroline.bertoneche@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:caroline.bertoneche@univ-grenoble-alpes.fr)